

PETITE CORRESPONDANCE

Que pensez-vous de l'action Catering International Services (FR0000064446 / CTRG / Paris) dont j'espérais beaucoup lorsque je l'ai achetée il y a plus d'un an et qui n'évolue pas ? Faut-il liquider la position ou attendre d'agir sur une annonce prochaine de l'entreprise ? / TW

Dire que le cours de l'action n'évolue pas est un peu excessif. En un an, celle-ci est en effet passée de 20 € à 9 € avant de rebondir à 12 € et de reculer à nouveau. Avec une capitalisation de moins de 90 M €, Catering International Services (CIS) fait partie des petites sociétés de la Bourse de Paris, lesquelles ont quasiment toutes enregistré un fort repli sur la seconde partie de l'année 2018. CIS n'a pas fait exception à la règle.

C'est là l'inconvénient des valeurs peu liquides (2 000 titres échangés par jour en moyenne). Sur le plan fondamental, la société spécialisée dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes a connu un exercice 2018 difficile avec un repli de -10% de son chiffre d'affaires. Pour tenter de relancer sa dynamique de croissance, CIS a recentré sa force commerciale sur les grands projets.

Elle a en outre opéré une diversification dans le « facility management » (la logistique et les services généraux).

Enfin, les coûts ont été réduits pour amortir la volatilité des changes. Cette année, les analystes anticipent le retour d'une croissance organique et une amélioration de la marge opérationnelle (laquelle reviendrait à son niveau historique). La faible liquidité et l'exposition aux risques géopolitiques, notamment dans le monde arabomusulman, alimentent toutefois la volatilité de la valeur dans la durée.

En Bourse, le titre a renoué avec ses plus bas de l'année 2008, marquée par la crise financière. Cela peut paraître excessif au regard de la santé financière de l'entreprise et de la rentabilité affichée. Nous suggérons de patienter. // Dans la rubrique « Vos opérations » de Propos Utiles, vous conseillez parfois l'achat d'actions sur « repli ».

Pouvez-vous expliciter ce terme que je crois comprendre comme un achat à faire en cas de repli de la Bourse ? / FVS

Lorsque nous évoquons un conseil (qu'il s'agisse d'un achat sur « repli » ou d'autre chose) dans la rubrique « Vos opérations » de la page 1 de Propos Utiles, nous renvoyons systématiquement à une page de la lettre. À chaque fois, vous pouvez ainsi y retrouver la motivation de notre conseil et un cours de référence. Lorsque nous évoquons un achat sur repli, nous fixons ainsi un cours auquel il conviendra d'acheter. « Un achat sur repli à 50 € » signifie que nous initierons une position à l'achat si l'action recule à 50 €. //